

<http://levenissian.fr/Des-Venissiens-attentifs-au-pacte-de-coherence-metropolitain>



# Des Vénissiens attentifs au pacte de cohérence métropolitain

- Vénissieux - Vie municipale -

Date de mise en ligne : mardi 24 novembre 2015

---

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

---

**La rencontre publique de ce 24 Novembre sur le pacte de cohérence métropolitain a montré l'intérêt de près de 100 Vénissiens sur ce projet qui doit définir les relations entre les communes et la métropole.**

## L'invitation du maire de Vénissieux

La nouvelle métropole lyonnaise, mise en place dans le cadre de la loi MAPTAM, prévoit l'élaboration d'un pacte de cohérence métropolitain. Présenté au conseil métropolitain du 10 décembre 2015, ce texte-cadre aborde notamment l'organisation des compétences. Il impactera donc directement la ville et le quotidien des habitants, d'autant qu'il interviendra dans un contexte d'austérité imposée aux collectivités.

Comme les assemblées des 59 communes du territoire métropolitain, le conseil municipal de Vénissieux délibèrera lors de la séance publique du 7 décembre 2015.

Au préalable, Michèle Picard, maire de Vénissieux, conseillère métropolitaine, et l'équipe municipale invitent les Vénissiens, habitants, acteurs, associations, élus, à une réunion publique autour de cette question

La rencontre a montré un public attentif pour entendre des explications sur ce projet plutôt opaque pour la majorité des citoyens. Ce projet adopté par la conférence métropolitaine a fait l'objet de nombreuses propositions d'amendements qui seront discutés par la commission métropole du 26 Novembre. Beaucoup de discussions portent sur le cœur du projet de pacte, les relations entre les communes et la métropole. La ville de Vénissieux contribue fortement à ces discussions.

Les élus communistes ont joué un grand rôle pour proposer des amendements à la métropole et la majorité municipale se prononcera le 30 Novembre sur la base du projet qui sera finalement retenu par la commission métropole.

Bien sûr, nous avons que la loi a pour vrai objectif d'affaiblir les communes et d'accompagner la baisse des dépenses publiques, mais cette loi étant votée, l'objectif est d'obtenir le pacte qui permette aux communes qui le souhaitent d'agir, avec leurs propres choix politiques.